



# Cahier des charges SHF Vidéo 2020

## I. INFORMATIONS PARTIE VIDÉO

### 1) Accès à la tribune et sécurité du matériel

- Garantir l'accès au chronométreur dès son arrivée sur place (la veille au matin du début du concours). Celle-ci devra être fermée à clé et si possible une clé lui sera confiée.
- Réserver 2 places en tribune pour installation du matériel.
- Récupérer tous les documents (listing, horaires...) mis à votre disposition par le chronométreur.
- Mettre à disposition des équipes SHF :
  - Une ligne de courant intégralement dédiée à la régie du chronométreur
  - Une ramette de papier
  - Un câble mini jack 3.5mm stéréo connecté sur votre plateforme son (musique + voix) et sur le PC vidéo.

### 2) Écran lumineux

- Un panneau d'affichage sera apporté par le chronométreur. Prévoir une alimentation électrique de 230 V/ 20 A pour ce panneau.

### 3) Cadreur

- Le cadreur SHF devra avoir l'exclusivité sur la piste couverte par le projet SHF Vidéo. Prévoir de lui laisser à disposition une alimentation électrique.

### 4) Visuels SHF

- L'installation et retrait des visuels SHF de bord de piste est de la responsabilité de l'organisateur, merci de les restituer au camion du chronométreur à la fin des épreuves.

### 5) Contacts vidéo

- Marie Crochet à [marie.crochet@shf.eu](mailto:marie.crochet@shf.eu) ou par téléphone au 01.53.59.31.33 - 07.75.10.50.31
- Cécile Lathelize à [cecile.lathelize@shf.eu](mailto:cecile.lathelize@shf.eu) ou par téléphone au 01.53.59.31.38



## II. INFORMATIONS PARTIE ORGANISATION

### 1) Planning et avant-programme

- Veiller à bien compléter l'avant-programme pour que l'ouverture du concours soit validée.

### 2) Ordre de passage

- Respect des horaires de passage.

### 3) Désignation et prise en charge des officiels

- Le chronométrateur sera désigné par la SHF ainsi que le cadreur. Les prises en charge se feront comme suit :

Prise en charge	Honoraires	Déplacement	Hébergement	Restauration
Chronométrateur	SHF : prend en charge la facture globale (prestation et déplacement) Organisateur : participe à hauteur de 150€ HT/jour soit 180€ TTC (somme prélevée au moment du versement de la ristourne)	SHF	Organisateur	Organisateur
Cadreur	SHF	SHF	SHF	Organisateur midi/SHF soir

### 4) Conditions financières

- La part restituée à l'organisateur sur les engagements sera du même montant que celle des concours non vidéo.

### 5) Contact organisation

- Coline Demongeot à [coline.demongeot@shf.eu](mailto:coline.demongeot@shf.eu) ou par téléphone au 01.53.59.31.35
- Delphine Herbeau à [delphine.herbeau@shf.eu](mailto:delphine.herbeau@shf.eu) ou par téléphone au 01.53.59.31.37